

Conditions Générales d'Utilisation (CGU) - Appel à Projet Tourisme Innovant en Indre et Loire (37)

Dernière mise à jour : [12/11/2025]

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) régissent l'utilisation de l'accès à l'AAP Tourisme et Innovation en Indre et Loire. En accédant au site de la CCI Touraine et en soumettant votre projet, vous acceptez de vous conformer aux conditions énoncées ci-dessous.

1. Admissibilité

Vous devez être une entité légale ou une personne majeure pour participer à cet appel à projet. Vous pouvez soumettre un projet en tant qu'individu ou au nom d'une organisation dans le but de mener une expérimentation et non une commercialisation.

2. Soumission de projets

Les projets doivent être soumis conformément aux instructions fournies sur la page de l'AAP Tourisme et Innovation disponible sur le site The Place by CCI37.

Toutes les informations fournies dans le cadre de votre candidature vous engagent sur l'honneur. Elles doivent être précises et complètes.

Les projets doivent être soumis avant la date limite spécifiée sur le site The Place by CCI37.

3. Éligibilité des projets

Les projets soumis doivent être axés sur le tourisme innovant en Indre et Loire.

Les porteurs de projet ne candidatent pas dans le but de rencontrer des structures pour leur développement commercial, mais bien pour tester le produit ou le service innovant auprès de futurs clients.

Les projets doivent respecter les critères d'éligibilité spécifiques précisés sur la page de l'AAP Tourisme et Innovation disponible sur le site The Place by CCI37.

4. Propriété intellectuelle

Les projets soumis restent la propriété de leurs auteurs.

En soumettant un projet, vous accordez à la CCI Touraine un droit d'image non exclusif de votre entité pour promouvoir l'appel à projet.

5. Confidentialité

La CCI Touraine s'engage à traiter les informations sensibles conformément à sa politique de confidentialité. Cependant, la CCI Touraine pourra, avec son accord, faire figurer le nom du cocontractant sur une liste de références.

6. Évaluation des projets

Les projets seront présélectionnés par la CCI Touraine et seront confirmés par un jury de matching en février 2026. La présence à ce jury de matching est obligatoire pour être lauréat de l'AAP.

Les décisions du jury sont finales et contraignantes.

7. Annonce des résultats

Les projets présélectionnés pour le jury de matching seront annoncés conformément au calendrier spécifié sur la page de l'AAP Tourisme et Innovation disponible sur le site The Place by CCI37.

Les lauréats finaux seront annoncés par communiqué sur nos réseaux sociaux CCI Touraine et The Place by CCI 37 à la suite du jury de matching.

8. Récompenses

Les récompenses, subventions ou prix pour les projets sélectionnés seront attribués conformément aux conditions spécifiées sur la page de l'AAP Tourisme et Innovation disponible sur le site The Place by CCI37.

9. Responsabilité de la CCI Touraine

L'accès et l'utilisation à l'AAP Tourisme et Innovation par l'Utilisateur ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la CCI Touraine, à quelque titre que ce soit. L'accès au site et son utilisation se font sous l'entière responsabilité de l'Utilisateur.

L'Utilisateur est seul maître de la bonne utilisation, avec discernement et esprit, du site et des Données qu'il y intègre et diffuse.

L'Utilisateur est responsable de tout dommage survenant à son système informatique, son contenu, ainsi que, de la perte de Données qui pourraient résulter de son utilisation au site. A ce titre, l'Utilisateur est responsable de la mise en place d'anti-virus et autres mesures de sécurisation de son système informatique.

L'Utilisateur reconnaît que la CCI Touraine demeure libre de corriger et/ou modifier son site à tout moment et sans préavis, sans que cette correction et/ou modification ne puisse ouvrir droit à un quelconque recours de sa part.

La responsabilité de la CCI Touraine ne saurait être engagée, d'une façon générale, dans tous les cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution des CGU résulterait d'un cas de force majeure ou cas fortuit indépendant de sa volonté.

10. Données à caractère personnel

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de la relation client de la CCI Touraine, responsable de traitement, plus particulièrement pour permettre à la CCI Touraine de donner à l'appel à projet.

Les destinataires de ces données sont les services de la CCI Touraine en charge de la gestion de l'appel à projet et de la gestion de la relation client.

Les données seront conservées pendant 10 ans maximum par la CCI Touraine, hormis les données légales inscrites au RCS le cas échéant qui seront conservées jusqu'à radiation.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère

personnel et à la libre circulation de ces données et à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, toute personne dispose d'un droit d'accès et de rectification ou d'effacement ou de limitation des informations nominatives le concernant. Toute personne peut également s'opposer au traitement de ses données. Ces droits peuvent être exercé à tout moment par les moyens suivants : par courriel adressé à cnil_referent@touraine.cci.fr ou par courrier postal adressé à la CCI Touraine – 5 allée Pina Bausch – BP 80 415 – 37 204 TOURS Cedex 03.

11. Modification des CGU

La CCI Touraine se réserve le droit de modifier les CGU à tout moment. Les utilisateurs seront informés des modifications via la page de l'AAP Tourisme et Innovation disponible sur le site The Place by CCI37.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des CGU serait nulle du fait d'un changement de législation ou de réglementation ou déclarée comme telle par une décision de justice définitive, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses des CGU.

12. Durée et Résiliation

Les CGU entrent en vigueur à compter de leur acceptation par l'Utilisateur et pour toute la durée d'utilisation du site par l'Utilisateur.

La CCI Touraine se réserve le droit de résilier l'accès d'un utilisateur à l'AAP Tourisme et Innovation en cas de non-respect des CGU ou plus généralement en cas de violation des lois et réglementations applicables.

13. Dispositions diverses

Les CGU sont conclues intuitu personae. Les droits et obligations en résultant ne pourront en aucun cas être cédés ou transférés par l'Utilisateur, à quelque titre que ce soit, sans l'agrément préalable et écrit de la CCI Touraine.

Le défaut pour l'une ou l'autre des parties de se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des dispositions des CGU, ne saurait être interprété à l'avenir comme une renonciation aux droits qu'elle tient des présentes.

Les CGU sont soumises à la loi française. Les parties s'engagent à tout faire pour essayer de régler à l'amiable tout litige qui pourrait éventuellement naître de l'exécution des CGU. Toutefois, si aucune issue n'était trouvée, les parties conviennent que leur litige sera porté devant les tribunaux compétents.

14. Contact

Pour toute question ou préoccupation concernant les CGU, veuillez nous contacter à contact@theplacebycci37.fr

En utilisant cette plateforme, vous acceptez pleinement et sans réserve les présentes CGU. Si vous n'acceptez pas ces conditions, veuillez ne pas utiliser la plateforme et ne pas soumettre de projet.